

Pratiques et représentations du français au sein de deux familles Kabyles

Aldjia OUTALEB⁽¹⁾

Introduction

Cette contribution trouve sa place dans les travaux sur le discours de l'interculturel et notamment sur l'évolution et la transmission des langues dans l'espace familial kabyle. Nous nous y proposons d'explorer le parcours de familles, à qui, parfois, ont été imposées des langues, et qui pour leur part, ont fait des choix, ou bien encore, pouvant être influencées par le milieu, le voisinage ou même par des étrangers et/ou la situation socio-économique. Sont mises également en évidence, dans ce qui suit, les attitudes et les représentations linguistiques, la portée identitaire des langues, celle surtout de leur transmission et peut-être, pourquoi pas, celle des cultures véhiculées, d'une génération à l'autre. L'étude a été effectuée à partir d'un corpus de données recueillies auprès de deux familles kabyles résidant dans la ville de Tizi-Ouzou.

Méthodologie et objectifs de la recherche

Il y a encore de cela quelques années, si nous demandions à quelqu'un si la plupart des familles kabyles était monolingue ; en d'autres termes, si la grande majorité de ses membres ne pratiquent que le kabyle et si le cas des familles bi ou plurilingues ne représentait vraiment que des exceptions, les réponses seraient « oh, oui, certainement et/ou sans aucun doute ».

Aujourd'hui, la réalité est autre : tous les pays du monde, sans aucune exception, sont de plus en plus interconnectés et sur le plan de la communication et sur celui de la mobilité des populations. D'ailleurs, les linguistes affirment que le monolinguisme n'a plus d'existence de nos jours et qu'aucune langue n'est pure. Car, en effet, de plus en plus on voit poindre le métissage linguistique comme une forme de langue en réponse au besoin de communication y compris au sein des familles et qui, par ricochet, devient une espèce de marque d'appartenance, un reflet, voire une des valeurs identitaires familiales.

⁽¹⁾ Université Mouloud Mammeri, faculté des langues et lettres, département de français, 15000, Tizi-Ouzou, Algérie.

A propos des pratiques linguistiques bi- ou plurilingues des locuteurs, Bernard Py (2002) soutient que «plus de la moitié de l'humanité est plurilingue ou vit dans un environnement multilingue». Il nous paraît donc intéressant de vérifier auprès des individus d'une même grande famille kabyle, dans notre cas, dans quelle mesure nous retrouvons cet état linguistique.

Notre méthodologie va nous conduire à mener un entretien avec deux familles pour comprendre les mécanismes qui sous-tendent la construction de leur « parler spécifique ». Nous essayerons de montrer et d'expliquer l'importance du contact de deux langues : le français et le kabyle ; l'influence de la représentation que les « aînés », les parents se font de la langue française et de l'image qu'ils se font de leur propre langue, ici, le kabyle, puis de la transmission réelle de ces deux langues « enchevêtrées ».

Le dernier objectif de cette étude est d'essayer de comprendre l'articulation entre apprentissage, transmission intrafamiliale et contexte pour établir des liens avec le comportement des membres de familles par rapport à leur parler.

Présentation des informateurs

Nous avons choisi d'interviewer dans deux familles des jeunes parents qui parlent et maîtrisent trois langues (le kabyle, le français et l'arabe parlé) et qui ont des enfants en bas âge ; certains de ces derniers sont scolarisés. Nous citerons, tout le long de l'article :

- le premier couple composé de Malha et Djamel. Ils ont deux enfants, dont un est scolarisé et l'autre fréquente l'école maternelle.
- quand au second, il est composé de Nassira et Samir qui ont un enfant scolarisé.

Nous nous sommes tous retrouvés, un samedi, chez le premier couple.

Les longues discussions que nous avons menées avec ces deux familles, vont nous permettre d'étudier, et de mieux comprendre les thématiques sociales et linguistiques qu'elles ont connues, affrontées, acceptées ou tout simplement rejetées, tout le long de leur vie et à l'intérieur de leurs familles. En tout cas, elles ont su en parler et s'offrir ainsi en corpus à partir duquel nous avons dégagé les influences et les mélanges des langues pratiquées au quotidien.

Lorsque nous nous sommes proposée pour les interviewer, à propos de leur usage de langues, ces familles ont été favorables et se sont prêtées sans réserve à parler « à bâtons rompus », ce qui a, d'ailleurs, eu lieu.

D'emblée, elles ont présenté et ont revendiqué clairement leur longue lignée de Kabyles.

Une conversation inopinée

Quelques instants après notre arrivée, alors que nous nous introduisons dans le sujet quelqu'un frappa à la porte. En bonne maîtresse de maison, celle que nous avons nommée Malha, va ouvrir et resta, un moment éloignée de nous. En revanche, nous avons pu entendre, par inadvertance, les quelques propos échangées entre les deux voisines.

Malha : oui, waka ? (oui, qui est là ?)¹

La voisine : d nek, ta voisine d'en face, a Malha (= c'est moi, ta voisine d'en face, Malha). ça va a Malha ? Ça fait longtemps oudvan ara... dirunjr kem ? (= ça va Malha ? ça fait longtemps que tu ne te montres plus... je te dérange ?)

Malha : ihhhh, comme toutes les femmes, la semaine delkhoumda, el week end del minage boukham et les gosses (= oui, comme pour toutes les femmes, la semaine, c'est le travail et le week-end, on le consacre au ménage et les gosses).

La voisine : tzrid, vghigh juste amdinigh ma ten teressed, anrouh adnekhdem les courses deg marché (= tu sais, je voulais juste te demander si tu es intéressée d'aller faire les courses au marché).

Malha : semhiyi, aqliyi avec des invités ; je ne peux pas adrouhagh yidem assa. Ar la s'maine prochaine (= excuse-moi, je suis avec des invités. Je ne peux pas t'accompagner aujourd'hui. La semaine prochaine, oui).

Analyse de la conversation

Les deux voisines nous ont présenté un dialogue parfait d'alternance codique ou de code switching, deux codes langagiers distincts dans un même énoncé. Cette alternance codique est utilisée de telle façon que même la syntaxe et la morphologie de la phrase et des mots ont subi des modifications. En effet, nous avons relevé chez elles une communication très fluide et naturelle, un va-et-vient allant sans aucune contrainte ni aucun heurt d'une langue à une autre.

¹ Entre parenthèses, la traduction des passages des échanges réalisés en kabyle.

Dans leur court discours, les deux interlocutrices alternent deux langues : le français et le kabyle, deux langues de communication qui ont toujours eu une place dans leur environnement social.

Les mots les plus importants de la communication : « waka », (Qui ?) « anefagh » (on sort), « anrouh » (on part), se sont échangés en kabyle, leur langue maternelle, cependant, nous en relevons d'autres en français : « les courses », « marché »... En outre, les mots de français et/ou de kabyle ont subi une « évolution » linguistique chez ces sujets kabylophones, telles la dérivation, l'affixation, la troncation : « dirounjigh kem » (= je te dérange), « del minage » (= c'est le ménage), « ten teressed » (= tu t'intéresses).

Peut-on, dans ces cas de figure, considérer que nous sommes en présence d'un parler à dominante kabyle ou d'un parler à dominante française?

Se trouvant devant la porte d'entrée, et donc retirée de la salle de séjour où nous nous trouvions, Malha a vite fait savoir à sa voisine qu'elle n'était pas disponible pour discuter longuement avec elle. Elle lui a tout de même accordé l'échange de quelques propos de courtoisie. Elle coupe court la conversation « ar la s'maine prochaine » (= à la semaine prochaine) pour la congédier très poliment.

Questions principales

La micro-conversation entre notre informatrice Malha et sa voisine a très vite déclenché le débat. En outre, deux questions importantes ont aidé à le structurer et notamment ne pas dépasser certaines limites que nous lui avons fixées :

1. Nous avons réalisé qu'entre vous, les voisines, vous communiquez, tout à l'heure, en passant très spontanément du kabyle au français. Est-ce spécifique à vous deux ou cela se passe-t-il de la même manière avec d'autres personnes et sur d'autres sujets de conversation ?

« Justement, tout dépend du sujet de discussion, répond le jeune Djamel. Entre époux et épouse, parler de l'école maternelle ou de la scolarisation des enfants, c'est le français qui domine. S'il s'agit d'une discussion d'ordre général, nous préférons le kabyle surtout si nous sommes en présence de nos parents et grands-parents. En fait, tout dépend de nos interlocuteurs et du sujet à discuter ».

2. Pourquoi changez-vous de langue en permanence ?

« Pourquoi nous changeons de langue ? répéta Nassira. C'est simple. Mais pour nous, enfin, pour la majorité des Kabyles, c'est spontané. Pour nous, on ne change pas de langue... »

Analyse des réponses

a. *Cohabitation des langues*

Nous avons remarqué que dès que nos interlocuteurs prennent la parole, deux langues naissent, se croisent, se mélangent et se confondent. C'est comme si les deux langues n'en font qu'une (« Pour nous, on ne change pas de langue », propos de Nassira). Cela fait partie de leur quotidien, de leur marque, de leur identité.

Concernant la première question, à savoir : changez-vous de langue lorsque vous discutez en couple ?

Comme nous l'avancions plus haut, la multiplicité et l'usage des deux langues apparaissent ici parfaitement maîtrisés. Le langage utilisé dans ces énoncés peut être décrit comme un langage familier spontané où la prise de parole est portée sur le contenu plutôt que sur la forme.

Nous nous sommes aperçue que selon le sujet, l'intuition ne les trompe pas: ils parlent en français lorsqu'il s'agit de l'école, du travail, mais pour ce qui représente la vie familiale, notamment les conflits, les injures, les insultes, le discours tourne rapidement au kabyle. Et, c'est, en général, dans des situations particulières, comme les salutations, l'expression des sentiments, les manifestations joyeuses que l'on recourt au français. Ce phénomène de « jeux de langues », de « jeux entre les langues » dénote une appartenance totale à deux langues et donc à une double culture.

Ce parler entre eux, dans lequel le « français est kabylisé : dirounjigh kem (= je te dérange), ti masourines (= les Sœurs Blanches) et le kabyle est francisé : le taqbaylit (= le kabyle) » représentant le vernaculaire et catégorisant ces locuteurs de manière stable, est représenté par deux langues adjacentes s'interpénétrant et se séparant en alternance.

Dans les conversations enregistrées, l'alternance codique, français – kabyle, témoigne d'une « cohabitation » de deux langues dans un espace parfaitement harmonieux. Les mots, les phrases que leurs auteurs emploient ne représentent aucun obstacle à la communication, parce que cette pratique indique la « norme » dans l'usage quotidien et collectif.

Et, c'est exactement ce qui s'est passé quand, entre deux questions, Malha a reçu un coup de téléphone de son grand frère lui reprochant le fait de ne pas avoir été lui rendre visite alors qu'il était malade. Nous entendions les répliques de Malha s'excusant :

« Wallah, que je le savais pas, tasendiyi. Pour ça, ur tsadjagh personne » (je te jure que je ne le savais pas, tu me connais. Pour ça, je n'oublie personne).

Nous rejoignons donc Bernard Py (2000: 153) pour qui, «l'alternance codique remplit une série de fonctions discursives et communicatives [...] et elle ajoute au message une composante expressive [...] Ces fonctions recouvrent un spectre de nature psycholinguistique et sociale ».

En fait, ce que font bien sentir les échanges, c'est que les termes kabyles et français ne sont respectivement pas perçus comme étrangers à la langue française, ni même à la langue kabyle mais comme faisant partie intégrante des deux en même temps.

b. Le rôle des Pères Blancs en Kabylie

Les deux couples affirment unanimement que leur langue maternelle, le Kabyle, leur a été transmise tout naturellement. Ils sont nés juste avant l'indépendance, dans des villages, sur les hauteurs de Kabylie. Ils insistent sur le fait, ce que nous-mêmes savons par ailleurs, que la Kabylie était une zone bien définie géographiquement, linguistiquement et culturellement à l'époque de leur naissance. En effet, les gens vivaient en vase clos et les contacts entre différentes régions étaient presque inexistantes. D'ailleurs, à l'époque, la Kabylie ne pouvant subvenir aux besoins de ses enfants, lorsque de jeunes pères allaient travailler dans des régions arabophones, ils n'y emmenaient jamais leurs familles...

Cependant, avec la présence des Pères Blancs et des Sœurs Blanches dans certaines régions de Kabylie, nous pouvons aborder le concept de contacts de langues avec tout ce que cela implique comme contact, voire comme conflits, recompositions linguistiques et culturelles. En effet, dans ces régions précises, avec l'installation des Pères et Sœurs, le français a pris de plus en plus d'ampleur. Il est enseigné et il est la langue d'enseignement dans les écoles. Il est également présent à côté du kabyle dans la vie quotidienne. Aujourd'hui, encore, dans les écoles privées dans la ville de Tizi Ouzou, le français reste l'objet d'enseignement -matière d'enseignement- et le support d'enseignement de toutes les matières enseignées. Ainsi, le français y est-il enseigné selon les méthodes d'enseignement d'une langue maternelle.

Ces pratiques langagières, indissociables de l'alternance codique, du mélange de langues -emprunt direct ou indirect-, de dérivations morphologiques, peuvent-elles faire émerger une des deux langues ?

Certainement pas car nous repérons une continuité, un « continuum » entre les deux formes malgré la présence de certains traits mélodiques kabyles, ce qui nous permet de le définir comme un français « régional ».

Samir prend la parole :

« A la naissance, à Ath Yenni, mes parents ne parlaient que le taqbaylit (=le kabyle). Mon père a appris le français à l'école chez les Pères Blancs et ma mère a étudié à l'école ménagère tenue par ti-masourines [= les Sœurs Blanches], comme les vieilles les appelaient. A l'époque, les Sœurs Blanches avaient aussi pour mission de préparer les grandes jeunes filles à tenir un foyer et à élever des enfants. Donc, ma mère a été obligée d'apprendre le français dans le tas... »

Cette forme d'éducation et de formation réservée spécialement aux jeunes filles révèle un trait culturel important de la société française présent dans la vie quotidienne des Kabyles. Nous verrons tout au long de la discussion avec ces couples combien le fait culturel a un rapport avec les langues utilisées quotidiennement et donc transmises de génération en génération.

Nous relevons également dans ces témoignages, l'implication relativement forte des parents dans la transmission familiale. Il est tout le temps rappelé que les parents, voire les grands-parents sont assez présents dans la vie des enfants-adultes, dans un rapport qui prolonge les relations d'échanges des pratiques sociales, culturelles et linguistiques. Il s'agit, là, d'un lien inter-générationnel enchaînant les familles les unes derrière les autres, chacune, à son tour et à la fois en position de récepteur et de donataire.

c. Le français, le kabyle et l'arabisation

Dans les années cinquante, période durant laquelle sont nés nos informateurs, l'enseignement scolaire était soumis à certains impératifs et contraintes : contrairement aux garçons que l'on initiait automatiquement au français, langue de « la civilisation » et de « l'évolution », les filles en étaient totalement privées. En effet, pour certaines familles villageoises conservatrices, on ne devait surtout pas instruire les filles: elles devaient être préparées à leur «futur» métier d'épouse et de mère.

L'histoire montre que l'enseignement du français a suivi un parcours sinueux pour certains : il reste évident que dans ce contexte-là, l'éducation en français s'adressait à une minorité de la population. Et, en règle générale, les populations vivaient entre deux cultures et deux langues: le français, langue des savoirs scolaire et écrits, langue de la modernité et du développement; le kabyle, langue dévalorisée et perçue comme étant celle de l'arriération et du sous-développement. Aux différences linguistique et culturelle sont substituées les notions de langue dominée et langue dominante et donc, infériorité de la langue kabyle et supériorité de la langue française....

Quelques années après l'indépendance, la langue kabyle se retrouve cette fois, face à la langue arabe; langue, imposée par le pouvoir politique en place, avec la même connotation négative du kabyle et de tout ce qui n'est pas considéré comme faisant partie de l'arabité. Devant une telle situation compliquée et complexe, nous nous attendons à des conflits sociaux car les réactions peuvent être entièrement opposées : « Les réactions des locuteurs peuvent être diverses. Certains sont tentés d'abandonner la langue par crainte que son emploi les stigmatise [...] D'autres, au contraire, multiplieront son emploi pour marquer leur identité », écrit Bernard Py (2002: 13).

Pourtant, la langue kabyle résiste. Elle résiste, d'abord, à l'implantation du français ensuite, à l'arabisation massive de l'école et de l'administration. Du côté des Berbères, en général, des Kabyles, particulièrement, la revendication identitaire est de plus en plus marquée par la volonté de garder sa langue et sa culture ; c'est pourquoi, nous supposons que dans les villages, les parents ont opté pour le fait de ne pas envoyer leurs filles à l'école pour apprendre le français, et encore moins l'arabe.

Parler et transmettre le français comme on parle et on transmet le kabyle a permis aux familles kabyles d'accéder à beaucoup d'avantages. Nos informateurs nous les livrent dans ce qui suit.

L'apport du français aux familles de nos interlocuteurs

a. La réussite sociale

Samir reprend la parole:

«Quand j'étais tout petit, je parlais kabyle. Eh oui, c'est quand même ma langue maternelle. Je baragouinai quelques mots/phrases en français. Je me rappelle que j'accompagnais souvent mon père quand il allait voir ses amis ou quand il allait, deux fois par semaine, au marché. Loin du monde féminin, ils profitaient pour parler en français, entre eux. Et là, j'aimais bien les écouter. Parfois, je retenais un mot et je demandais à mon père ce qu'il signifiait. Petit à petit, je devenais un peu bilingue. Mon père m'encourageait dans cette entreprise.

Il ne cessait de répéter que quand je serai grand j'aurai besoin de bien parler français pour décrocher un bon poste de travail et fuir les travaux des champs. Bien sûr, à l'époque, seul l'avenir des garçons importait aux parents ».

En effet, comme l'écrit Jean-Pierre Cuq (1991 : 103) « la puissance du français reste la condition de la réussite scolaire de l'enfant et un moyen de promotion sociale pour l'adulte ». On note que les différentes

imbrications entre les langues locales et le français font que tous les Algériens sont tenus de connaître et même de savoir parler le français. Tous s'accordent à dire que le français est la langue qui conditionne l'accès au monde extérieur, au monde moderne et à l'éducation. L'importance et la place du français, langue de scolarisation, véhicule privilégié des connaissances scientifiques et moyen d'accès à un bon emploi n'est plus un secret pour personne et par voie de conséquence, n'est plus à démontrer. Cette situation de langue dominée et de langue dominante n'est pas immuable : la langue de « prestige » va devenir l'idiome véhiculaire d'un grand nombre d'individus.

Une fois le premier marquage aux racines familiales installé, l'apprentissage se poursuit à d'autres instances, scolaires notamment ; dans ces cas alors, la transmission a pour objectif de dépasser l'instance familiale, de parvenir entre autres, à une qualification sur le marché du travail. La question de la maîtrise de la langue française devient centrale, pour le succès d'un avenir prospère. Au niveau des usages langagiers, nous notons ainsi deux situations de continuum dans deux espaces différents: institutionnel et familial.

b. Langue d'ouverture

Et, Nassira, la femme de Samir, d'enchaîner :

«Heureusement que les mentalités ont changé, de nos jours. A l'époque, moi, je ne comprenais pas le comportement de mes parents dans certaines situations. Et pendant longtemps, cela a laissé des séquelles sur le plan psychologique. Les filles étaient des êtres inférieurs par rapport aux garçons et même par rapport aux plus jeunes qu'elles. En règle générale, elles n'avaient pas le droit d'écouter encore moins de participer à toutes les communications et conversations qui se tenaient en famille parce qu'elles avaient tout simplement la malchance de naître filles ».

Aujourd'hui, encore, le ton de sa voix, les gestes qui accompagnent ses paroles laissent apparaître l'impact de cette situation vécue pendant son enfance. Aujourd'hui, elle ne veut pas faire vivre à ses enfants ce qu'elle a elle-même vécu « on doit impliquer ses enfants dans tout ce qu'on entreprend. C'est comme ça qu'on les prépare à la vie ».

Il ressort clairement de son témoignage et elle le dit avec beaucoup d'enthousiasme être « épanouie » et « bien équilibrée » car elle est animée par plusieurs langues et plusieurs cultures.

Sur la même lancée, elle nous rappelle encore :

«A cette époque, alors que j'étais petite, je voulais suivre mes frères partout quand ils accompagnaient mon père, quand ils discutaient avec lui quand il les initiait au français. J'étais si attirée de communiquer dans la langue de mes frères ! »

Le cas de notre informatrice illustre bien une position d'acharnement parce que plus tard, à l'école des Sœurs, elle apprendra cette langue avec beaucoup de volonté et de positivisme, tout ce que peut souhaiter retrouver un enseignant chez le plus commun de ses apprenants. En effet, l'apprenant ou l'élève, dans un contexte historique et social, intègre dans son apprentissage et ses activités d'appropriation tous les éléments socio-affectifs dans lesquels il baigne.

En outre, pour Nassira, le fait d'apprendre le français constitue un grand apport très enrichissant dans sa vie de petite fille, d'abord, ensuite dans celle de la femme qu'elle est devenue ; entre autres, il lui aurait permis de se rapprocher de ses frères et de son père et plus tard de son mari, donc de connaître et mener une vie équilibrée.

A « l'école » des enfants fans du français

Malha, la femme de Djamel, était pressée de prendre la parole. Elle interrompt Nassira mais pour aller dans le même sens :

«Quand mon grand frère est entré à l'école des Pères Blancs, à Ouaghzen², à l'âge de 7 ans, il a commencé par étudier le français. Moi, j'avais à peine 5 ans. Dès qu'il revenait à la maison, on s'enfermait tous les deux dans une pièce et il me faisait découvrir joyeusement le contenu de ses cahiers ».

Djamel qui, en apparence, ne connaissait pas cet événement l'encourage à continuer. Il s'adresse à elle, en ces termes :

« Tiens, tiens, tu ne m'en as jamais parlé... je m'aperçois que tu en es très affectée. Allez, parle-nous du rôle « d'enseignant » qu'a joué ton grand frère ? »

Nassira, replongeant dans son passé, le sourire aux lèvres, reprend fièrement :

«Voyant que j'étais très motivée, mon grand frère que j'appelais « dada » n'avait aucun mal à me faire d'abord, slaaqaal, slaaqaal, (= petit à petit) réciter les lettres de l'alphabet, ensuite à m'aider à les écrire gauchement sur du gros papier à moitié froissé, que je récupérais et qui avait déjà servi d'emballage pour toutes sortes de denrées alimentaires.

² Village, situé à Ain-El-Hammam, ex Michelet, où étaient construites deux écoles : une pour les filles tenue par des Sœurs Blanches ; une pour les garçons, dirigée par des Pères Blancs.

C'est ainsi que tous les jours, quand il rentrait de l'école, il jouait à l'enseignant, ce qui lui permettait en même temps de revoir régulièrement ses cours.

Très rapidement, j'ai pu réemployer ce que j'apprenais en français, c'était d'autant plus facile pour moi puisque j'avais déjà pris le plaisir d'écouter les conversations échangées avec mon père. D'ailleurs, très jeune, dès que j'avais entendu les tout premiers mots prononcés en français, je les assimilais à des notes musicales. Je ne pouvais plus les oublier. »

Nous reconnaissons, dans cet extrait, le rôle de l'aîné dans l'introduction et l'enseignement-apprentissage d'une langue dans la famille. Ici, nous relevons le sens inverse de la transmission puisqu'elle est aussi réversible: les aînés apprennent de leurs cadets !

Samir, en bon aîné de dix frères et sœurs, intervient :

«En principe, les parents transmettent la langue maternelle et les aînés se chargent du reste. L'aîné sert toujours de médiateur. Que ce soit pour garder les petits, les nourrir, les habiller, les rappeler à l'ordre ou leur apprendre à réfléchir, les aider à faire leurs leçons...En effet, au lieu de vivre son enfance, il se charge de les aider à « grandir ».

Les deux femmes, toutes attentives, regrettent que Samir n'ait pas fait allusion à l'apport de la fille dans cette société traditionnelle. Malha demande poliment :

«Et le rôle de la fille aînée ? Tu n'en parles pas ? »

Samir répond:

«En plus des tâches ménagères, on leur réservait le droit de raconter, le soir, des histoires aux plus jeunes... Je me rappelle, ma sœur berçait aussi notre jeune frère en lui chantant « Frère jacques, dormez-vous... Avec sa petite voix douce, elle réussissait toujours à l'endormir alors que ma mère n'y parvenait pas. »

Le français et le kabyle: langues étrangères

Après l'indépendance, tout bascule. Le gouvernement algérien fait face à une situation compliquée. La langue arabe proclamée langue officielle et nationale et la politique d'arabisation est chargée d'évincer le français mais aussi le kabyle et les formes 'expressions jugées populaires. A l'arabe classique on a donné le statut de « ciment » du pays sur les plans politique, linguistique et religieux. Tous les Algériens sont ainsi contraints d'apprendre l'arabe classique. Cet apprentissage « forcé » est mal vécu par beaucoup d'Algériens et bien évidemment par les Kabyles.

Pour Malha et Djamel, cet épisode leur arrache des soupirs :

«On aimait si bien aller à l'école ! D'abord, moi, ça m'évitait d'aller garder notre troupeau de chèvres et puis, j'étais bon en français et j'adorais cette langue qu'on parlait aussi !!

Un jour, sans nous l'expliquer, on n'avait plus le droit de la parler. Et puis, quelque temps après, on n'avait même plus le droit de parler notre propre langue ! C'est un choc terrible pour tous les Algériens et surtout pour nous, les Kabyles. »

Pierre Encrevé (2001) rappelle qu'il y a un lien nécessaire entre l'unicité de la nation et l'unicité de la langue. En revanche, imposer l'arabe classique comme langue officielle à un peuple habitué à s'exprimer dans sa langue maternelle (arabe dialectal ou kabyle) sans parler de ceux qui avaient appris le français a été un coup de masse. Du jour au lendemain, une seule langue doit dominer: l'arabe littéraire.

Malha :

«Mais, on ne voulait pas apprendre l'arabe. Le pire est que nos enseignants étaient tous des égyptiens, on ne comprenait même pas leur parler. Nous, les kabyles, on nous a dépossédé et de notre langue maternelle et de notre langue seconde. »

Plus de langue maternelle, plus de langue seconde, en effet, tous les repères identitaires ont disparu «bizarrement» où le peuple retrouve son indépendance. Voilà des faits susceptibles d'expliquer et peut être de justifier l'attachement de Kabyles à la langue et culture françaises.

Samir explique:

«Aujourd'hui, je parle français avec mon père parce que c'est une habitude qui est restée chez moi mais lui, aujourd'hui, bizarrement, il me répond la plupart du temps, en kabyle. S'il n'arrive pas à trouver facilement ses mots en kabyle, il puise dans son vocabulaire français. Donc, bien qu'il lui soit plus facile de parler en français, il utilise le kabyle ou alors il mixte les deux langues. »

Le choix et la facilité de communiquer dans une langue est très important. Nous relevons les diverses raisons qui font que le locuteur soit à l'aise quand il se retrouve avec des gens partageant la même langue. En revanche, selon les circonstances, une personne peut adopter, face à la même langue des attitudes bien différentes de celles qu'elle a ressenties à une époque donnée.

C'est ce que confirme Christine Deprez (1999: 101) quand elle écrit : «les attitudes envers les langues peuvent changer chez une même personne à différents moments de sa vie ».

Le français, une deuxième langue maternelle

Quant à Djamel, il soutient que :

« Le français est ma deuxième langue maternelle. J'ai suivi l'école des Pères Blancs jusqu'à l'obtention du brevet. Là, j'ai été marqué par une éducation rigoureuse. Je parle le français aussi bien et peut-être mieux que le kabyle. De plus, mes enfants sont scolarisés à l'école privée. Donc, tout est réuni pour assurer un terrain favorable à la pratique du français. »

A côté du kabyle, langue maternelle, la langue présente quotidiennement dans les conversations reste incontestablement le français. Tous les membres de la famille « restreinte » possède les rudiments de l'arabe classique cependant cela ne leur suffit pas à communiquer dans cette langue. Par ailleurs, tous sont unanimes sur le fait que le français est la langue du travail, de la communication, du commerce, des études universitaires, en fait, de l'ouverture sur le monde.

Comme pour clôturer notre échange, Nassira soutient :

« Je suis tellement fière de ses deux langues ! J'ai pour le moment un enfant, je lui ai appris les deux langues. Il les parle bien toutes les deux et il est très à l'aise pour passer de l'une à l'autre en fonction et du sujet et de son interlocuteur. Et si, un jour, je venais à avoir des petits enfants, je leur transmettrai mes pratiques langagières et aussi ma double culture. »

Le modèle parental est prégnant et les enfants doivent les respecter : les parents sont à la fois source d'identification et de transmission. L'articulation du discours à la transmission linguistique familiale sur les enfants dévoile que la finalité première est celle d'inscrire les enfants dans la lignée familiale. Si la tâche de l'apprentissage est destinée aux parents et/ou grands-parents ce n'est pas uniquement à cause de la facilité qu'ils ont à communiquer dans cette langue mais par respect et fidélité à la lignée familiale. A la lumière de cette considération, nous comprenons encore mieux la pratique et la transmission des langues au niveau familial.

Aujourd'hui, au sein d'une famille, de groupes de pairs, le mélange de langues devient le mode normal de communication. Nous savons que la langue n'est pas seulement un moyen de communication. Elle est un symbole d'appartenance à une communauté. C'est ce qui lie les individus.

Nous supposons que la transmission d'une langue par la famille ne suffit pas pour assurer son acquisition. En effet, les enfants de ces couples fréquentent l'école où l'on retrouve la pratique de ces deux langues, ce qui permet le renforcement de leur acquisition.

De plus, la « valorisation » de la langue française est renforcée par les chaînes télévisées que tous les foyers kabylophones suivent quotidiennement. A cela, il convient de rajouter, les fréquents voyages et les séjours dans les pays francophones chez des compatriotes, ou amis, qu'ils effectuent très souvent et qui motivent les enfants dans leurs pratiques langagières et permettent que cette transmission se fasse plus facilement.

Pour conclure

La langue joue un rôle essentiel dans la transmission de la culture d'une génération à l'autre. De même qu'elle véhicule des systèmes de valeurs et d'expressions culturelles qui constituent l'appartenance à un groupe, une identité déterminés. Les locuteurs font tout pour la sauvegarder...

Malgré le titre restrictif à « Le français, une histoire de familles chez certains Kabyles », l'article porte également sur l'alternance codique et le choix des langues, ainsi que les stratégies langagières utilisées au sein des familles.

Nous comprenons l'importance du fait qu'ayant reçu un « héritage linguistique et culturel », nos informateurs le transmettent à leurs enfants et les motivent dans leur apprentissage.

L'utilisation du français, en dehors de l'école, par les locuteurs kabyles prouve que cette langue reste une des langues de communication et une marque d'appartenance sociale. Aujourd'hui, les enfants ou les jeunes s'approprient à leur tour, non une langue mais un espace linguistique local. En effet, lorsque la plupart des discussions est menée en langues française et kabyle, avec des hybridations complexes incompréhensibles pour un étranger à la communauté, cela renforce tout simplement le trait de complicité, d'identité et d'appartenance.

L'étude de ce corpus se prêtait à tenter une brève analyse de certains phénomènes de contacts de langues abordés par la sociolinguistique. En effet, nos informateurs parlent de leurs pratiques langagières et de leurs parcours sur le plan linguistique, ce qui nous a offert des mises en mots de leurs modes d'appropriation et de leur volonté de transmettre ce répertoire.

Enfin, les récits de vie entendus nous ont donné l'occasion de comprendre certains aspects des raisons pour lesquelles une personne peut aimer pratiquer une langue et pas une autre.

Bibliographie

Caubet, Dominique ; Billiez, Jacqueline ; Bulot, Thierry ; Léglise, Isabelle et Miller Catherine, *Parlers jeunes, ici et là-bas. Pratiques et représentations*, Paris, L'Harmattan, 2004.

Bavoux, Claudine, « Pratiques langagières de lycéens réunionnais, pratiques diglossiques ? » *Les « parlers jeunes » à la Réunion, 2001*, pp. 31-46.

Cuq, Jean-Pierre, *Le français langue seconde : origines d'une notion et implications didactiques*. Paris, Hachette, 1991.

Cuq, Jean-Pierre, « Langue maternelle, langue seconde, Langue étrangère et didactique des langues », in *Le français dans le monde, recherches et application*, 2000, pp. 42-55.

Castelloti, Véronique et Moore, Daniel, *Représentations sociales des langues et enseignements*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 2002.

Deprez, Christine, « Langues et migrations : dynamiques en cours », in *La linguistique*, 41, PUF, 2005, pp. 9-22.

Deprez, Christine, « La transmission des langues d'immigration dans l'enquête sur l'histoire familiale annexée au recensement de 1999 », in *Migration et plurilinguisme en France. Cahiers de l'Observatoire des pratiques linguistiques*, n° 2, coordonnés par Claire Extramiana et Jean Sibille, Ministère de la Culture et de la Communication (DGLFLF) – Paris, Didier, 2008.

Py, Bernard, « Représentations sociales et discours. Questions épistémologiques et méthodologiques », in Tranel, 32, *Analyse conversationnelle et représentations sociales. Unité et diversité de l'image du bilinguisme*, Neuchâtel, 2000, pp.51-20.

Py, Bernard et Castellotti, Véronique, *La notion de compétence en langue*, ENS, 2002.

Wagner, Lauren, « Pratiquer la langue pendant les vacances. Les compétences communicatives et la catégorisation de Françaises d'origine parentale marocaine », in *Cahiers de l'Observatoire des pratiques linguistiques*, « Migrations et plurilinguisme en France », n°2, Délégation Générale à la langue française et aux langues de France, Paris, Didier, 2008, pp. 80-86.